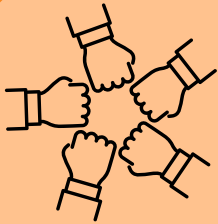


Rejoignez le Cycle de Suivi 2023-2026

Suivre et Agir sur vos Partenariats de Coopération au Développement



Qu'est-ce que le Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au Service du développement ?

Le Partenariat Mondial pour une Coopération Efficace au Service du Développement (PMCED) est une plateforme multipartite établie en 2011 par 163 pays à Busan (Corée), afin de renforcer l'efficacité des partenariats pour le développement, contribuant ainsi à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Qu'est-ce que le suivi du Partenariat Mondial ?



La crise climatique, la pandémie, les chocs économiques et les conflits sapent ou inversent les progrès réalisés dans le cadre des ODD. Aujourd'hui plus que jamais, les pays doivent améliorer leurs processus de coopération au développement en transformant la façon dont ils collaborent avec tous les acteurs du développement afin d'accélérer la réalisation de l'Agenda 2030. Depuis 2011, **99 pays ont participé à trois cycles de suivi du PMCED**. Dirigé par les gouvernements nationaux et réunissant notamment des organisations bilatérales et multilatérales, le secteur privé, la société civile et les parlements, le Partenariat Mondial aide les gouvernements à suivre les progrès réalisés en matière d'engagements effectifs de coopération au développement sur la base de quatre principes convenus au niveau international : **l'appropriation nationale dans les processus de développement, l'approche axée sur les résultats, les partenariats inclusifs pour le développement, et la transparence et la reddition de comptes mutuelle.**

Qu'y a-t-il de "nouveau" dans le suivi du Partenariat Mondial ?

Lors du **Sommet 2022 sur la Coopération Efficace au Service du Développement** à Genève, le Partenariat Mondial a lancé une nouvelle méthode de suivi des partenariats efficaces au niveau national :

► Le processus



Le cycle mondial continu 2023-2026 prévoit une certaine souplesse dans le choix du moment où l'exercice sera réalisé, ce qui signifie que vous pouvez participer au moment qui convient le mieux à votre pays et à ses processus nationaux. Le suivi de vos partenariats ne fournit pas seulement des données sur les performances de vos politiques nationales de coopération et de vos mécanismes de coordination multipartite ; il offre également **possibilités de dialogue inclusif au niveau national, apportant un éclairage sur ce qui doit changer pour améliorer l'impact sur le développement**. Le nouvel accent mis sur le dialogue multipartite renforce les processus et la responsabilité au niveau national, en traduisant les résultats en apprentissage et en actions fondées sur des preuves parmi tous les acteurs.

► Domaines thématiques

Le nouveau suivi favorise **la responsabilité collective** à travers le prisme des quatre principes d'efficacité en mesurant les progrès accomplis dans quatre domaines thématiques :



- **L'ensemble de la société** : Dans quelle mesure les gouvernements infranationaux, les parlements, les organisations de la société civile, le secteur privé, les fondations et les syndicats sont-ils inclus dans les processus de développement ?
- **État et utilisation des systèmes nationaux** : Quel est l'état des systèmes de base des pays pour la coopération au développement ? Dans quelle mesure les partenaires du développement s'alignent-ils dessus et quelle utilisation en font-ils ?
- **Transparence** : Quelles sont les mesures prises par les pays partenaires et les partenaires du développement pour rendre la coopération au développement transparente ?
- **Ne laisser personne de côté** : Comment chacun est-il pris en compte et ciblé dans la coopération au développement ? Des données ventilées sont-elles disponibles pour suivre les progrès ?

En outre, le cadre de suivi intègre désormais une évaluation des **principes de Kampala** sur l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement. Les pays confrontés à des **situations fragiles ou sortant d'un conflit** peuvent désormais choisir de réaliser le suivi en utilisant un cadre adapté à ces situations. Un cadre pilote pour la **coopération Sud-Sud** est également disponible en tant qu'exercice séparé.

Pourquoi votre pays devrait-il participer au suivi ? L'exercice de suivi...



Soutient les rapports nationaux et mondiaux sur les ODD
(Cibles : 5.c, 17.15, 17.16)

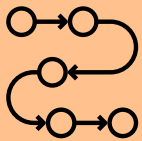
Offre des preuves pour améliorer les pratiques de coopération au développement

Offre la possibilité d'engager le dialogue avec un large éventail d'acteurs du développement

Renforce les processus, la responsabilité, l'apprentissage et les actions au niveau national parmi tous les acteurs

Encourage les actions des partenaires du développement à être en phase avec les systèmes nationaux

Encourage le changement de comportement par un dialogue inclusif et une action conjointe



Quel est le processus ?



Lancement d'un suivi de haut niveau et inclusif



Collecte de données grâce à l'engagement d'un large éventail de partenaires



Examen des données et soumission finale



Diffusion des résultats



Réflexion, dialogue et action conjointe pour renforcer la coopération au développement

Pour participer au cycle de suivi, votre ministère peut envoyer un courriel à l'Equipe d'Appui Conjointe OCDE-PNUD à l'adresse monitoring@effectivecooperation.org.